

Pour embrasser l'état religieux comme l'état ecclésiastique une condition est absolument indispensable; c'est la VOCATION, c'est-à-dire *l'appel de Dieu*.

Saint Paul, parlant de l'exercice du sacerdoce trace en ces termes la règle à suivre sur ce point: "Nul ne s'attribue cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu". Les apôtres, voyons-nous dans l'Évangile, ne se donnèrent pas d'eux-mêmes aux fonctions de l'apostolat, mais ils furent tous appelés par Jésus-Christ. Les prêtres, aujourd'hui comme autrefois, doivent être appelés de Dieu.

Les marques principales de cette vocation divine sont les suivantes:

1o Avoir mené une vie pieuse et édifiante dans sa jeunesse;

2o Avoir un attrait persévérant pour l'état ecclésiastique, non pas pour les honneurs, la considération et les avantages qu'on peut y rencontrer, mais pour les fonctions et les devoirs qui y sont attachés, et surtout le désir de glorifier Dieu et de sauver les âmes.

3o Présenter les conditions de science et de vertu que l'Eglise demande à ses futurs ministres. C'est à l'évêque et aux prêtres, délégués pour cette œuvre dans les petits et les grands séminaires, qu'il appartient de juger si ces conditions sont exactement remplies. L'aspirant au sacerdoce doit s'en rapporter sur ce double point à ses directeurs et à son confesseur. Il commettrait une faute grave, s'il entraît dans les ordres sans vocation, mais aussi il SERAIT GRANDEMENT COUPABLE ET COMPROMETTRAIT SON SALUT, *s'il refusait d'obéir à l'appel de Dieu*.

De là se déduisent aisément les devoirs des parents par rapport à la vocation de leurs enfants.

1o Les parents NE DOIVENT PAS s'opposer à la vocation réelle, vraiment sérieuse de leurs enfants. *Ils se rendraient coupables* envers l'Eglise et la société, qui ont besoin des prêtres que Dieu leur destine.

2o Ils ne DOIVENT PAS NON PLUS, guidés par des vues humaines, pousser leurs enfants *contre leur gré* vers l'état ecclésiastique. Ce serait préparer peut-être les plus grands scandales et exposer le salut éternel de leurs enfants.

3o Mais quand ils ont des indices sérieux que Dieu appelle à son service tel ou tel de leurs enfants, ils doivent s'appliquer à développer cette vocation naissante en leur inspirant la plus grande piété et en les éloignant de tout contact dangereux.

—*L'Echo Paroissial du Sacré-Cœur.*

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.